

Le prochain Conseil Municipal se déroulera jeudi 22 septembre à 18h15 en mairie.



À la majorité

ENTRE SPORTS ET CULTURE, UN FESTIVAL D'ANIMATIONS ESTIVALES CET ÉTÉ.

Un été animé à Bar-le-Duc. Après la Fête de la musique, les 50 ans de l'ACB, Bar-le-Duc RenaissanceS (festival des arts vivants) lance les manifestations estivales. Pour la 2^e année consécutive les *Judis de l'esplanade* prennent place dans le quartier Notre-Dame et les terrasses s'animent. Des rendez-vous chaque jeudi du 7 au 28 juillet.

Le Tour de France aime Bar-le-Duc ! Après le passage du Tour de France Masculin en 2019, Bar-le-Duc a accueilli en 2021 de manière spectaculaire les meilleurs jeunes cyclistes mondiaux avec le Tour de l'Avenir. En 2022, le Tour de France fait à nouveau étape à Bar-le-Duc avec le départ de la 5^e étape du Tour de France Femmes avec Zwift. C'est à la fois, la reconnaissance du travail réalisé par la Ville de Bar-le-Duc et de la confiance qui s'est tissée entre l'organisateur et les élus barisiens. Tout cela pour offrir un beau spectacle populaire à tous et mettre en lumière les formidables atouts de Bar-le-Duc sur le plan touristique et médiatique.

La musique revient dans le parc de l'Hôtel de Ville. Les Estivales font leur grand retour et investiront le dimanche à 17h le kiosque du parc de l'Hôtel de Ville pour cinq concerts les 24 juillet (Casamance), 31 juillet (The Yokel), 7 août (Michael Clément et l'orchestre Sensation), 14 août (Jason Mist) et 21 août (Karpatt). Il y aura également des animations musicales, place Reggio, durant l'été et dans le quartier Notre-Dame, en lien avec les bars locaux.

Un 14 juillet joyeux et fédérateur. Animations, défilé militaire et feu d'artifice pour cette Fête Nationale. Le boulevard de la Rochelle servira d'écran pour cette occasion.

La fin de l'été annonce un autre grand moment musical, le festival Watts à Bar avec 2 jours de musique pendant lesquels plusieurs dizaines de concerts vont s'enchaîner.

Un été animé à Bar-le-Duc et il y en aura pour tous les goûts !

Les élus de la majorité

Horaires de l'accueil de la Mairie - Été 2022

Du lundi au vendredi : de 08:30 à 12:00 et de 13:30 à 17:30

Permanence du Maire

Le Maire est à votre écoute sur rendez-vous.

☎ 03 29 79 56 00

À la minorité

POUR UN ÉTÉ AGREABLE POUR TOUS

Une période attendue

La période estivale est propice pour mettre notre ville en valeur. Festivals, visites de la ville, terrasses, flâneries, jardinage, rencontres sportives. Tous les ingrédients sont réunis pour passer de bons moments en famille et entre amis. Les bénévoles prennent parfois un repos bien mérité pendant quelques semaines. Les centres de loisirs, quant à eux, à Bar-le-Duc ou dans les communes voisines, sont ravis d'accueillir vos enfants. Les animateurs leur offrent de belles vacances, divertissantes et éducatives.

Mais ce portrait flatteur ne doit pas faire oublier les difficultés rencontrées par les Barisiens. Durant cette période estivale, les besoins de transports publics, d'accès à la santé, d'accès aux services publics et aux commerces de proximité ne disparaissent pas. Tous les Barisiens ne disposent pas d'un jardin, d'une piscine, d'une voiture. Tous ne partent pas en vacances et beaucoup vivent des difficultés. Les fortes chaleurs risquent une nouvelle fois de fragiliser les personnes âgées. Les besoins d'aide alimentaire restent forts.

Pour un été dans nos quartiers

Durant cette période estivale, les centres socioculturels contribuent au bien-être de tous. Ils sont des acteurs fondamentaux du lien social, de l'accompagnement à la parentalité, de la prévention des conduites à risque. auprès des seniors, leur rôle de lutte contre la dépendance, de soutien administratif, de conseil en numérique, est une force pour notre territoire. La présence de lieux d'échanges et d'activités dans les tous les quartiers est précieuse.

Des dossiers chauds à la rentrée

L'excuse de la Covid pour justifier l'inaction n'est pas éternelle. L'Oph de la Meuse débute un plan important de rénovations et de constructions de logements. La ville sera-t-elle enfin au rendez-vous pour prendre part aux différents projets ? L'entretien et la rénovation des infrastructures sportives par la Communauté d'agglomération auront-ils lieu ? L'urgence climatique sera-t-elle prise au sérieux ?

En attendant, bel été à tous !

Continuez à nous écrire sur barleeduc2020@gmail.com. **Les élus de la liste « Vivre, partager, innover à Bar-le-Duc » (Divers gauche) Benoît Dejaiffe, Mathias Raulot, Atika Bensaadi, Benoît Damant, Sylvie Jolly, Alexandre Berger**

À la minorité

Qui dirige vraiment la mairie ?

On évoque le rôle de plus en plus important d'un consultant à la mairie dont Mme le maire ne saurait plus se passer puisque le Directeur Général des Services a été invité à partir. Qui dirige réellement la collectivité et l'administration ? Nous avons le droit de savoir.

Les Halles, un dossier important traité sans nous !

Nous constatons toujours la même distorsion entre les discours et les actes. Les Halles de la Ville Haute devraient faire l'objet de concertations avec les minorités en général et plus particulièrement avec notre groupe qui n'a eu de cesse de pousser pour le concrétiser. Si la légitimité démocratique de Mme le maire n'est pas contestable, sa représentativité (1298 voix) devrait pousser Mme Joly à plus de modestie et surtout à plus d'écoute et de participation avec les minorités (2078 voix). Cette majorité avait déjà failli sur les Halles en 2006. Le bon sens démocratique voudrait que les habitants de la Ville Haute et nous, soyons consultés et la logique de la représentativité, entendus. Ce n'est pas le cas !

L'économie une priorité laissée au second plan

On ne peut pas regarder la chute de la population du sud meusien, l'expliquer par le départ des services publics et des grandes entreprises sans même mobiliser les ressources du territoire, les acteurs, les élus, l'État, le conseil de développement... pour tenter au moins de développer ou d'implanter de nouvelles activités. Sans stratégie économique comment imaginer garder et attirer des habitants ? Alors que nous bénéficions de millions de subventions pour soutenir des investissements économiques, notre proche voisin, l'Allemagne est devenu le 1^{er} investisseur en France - qu'attendons-nous pour manifester nos atouts et les faire valoir ? Faudra-t-il attendre la mise en service du contournement de la RN135 soutenue par l'État et le Conseil départemental de la Meuse ? Prévu pour 2027, il permettra de désenclaver une partie de la vallée de Barrois et des communes qui s'y trouvent. Faudra-t-il attendre la fin des travaux du réemploi du site SODETAL, 60 000 m² bâti sur 17 hectares. Un site exceptionnel ! La politique actuelle se contente de gérer l'existant et d'élever les impôts.

N'hésitez à nous transmettre vos remarques et propositions :

Facebook : Dynamisons Bar-le-Duc - Mail : dynamisonsbarleeduc@gmail.com

Pierre-Étienne Pichon, Frédéric Verlant, Séverine Kubany, Emmanuel Cappeleare

Pour la liste « Dynamisons Bar-le-Duc »